

M-11

charte des
utilisateurs

v_02_10.2020

PrintLab



RÉÉÉÉ...YEAH
OUVERTURE!

Le M-11 PrintLab est un atelier d'auto-édition destiné à tous les étudiants et professeurs de l'ESA St-Luc Bruxelles. Il s'agit d'une structure d'auto-production donnant accès à différents modes d'impression et de façonnage. Il ne s'agit donc pas d'un prestataire auquel serait confié un travail d'impression mais bien d'un laboratoire de fabrication où chacun est amené à imprimer par ses propres moyens ses créations, en expérimentant les possibilités et les caractéristiques de chaque mode d'impression. Cet atelier est destiné à tout projet d'imprimé à dimension artistique. Son mode de fonctionnement s'inspire de celui des **Ateliers du Toner (Bruxelles)**, projet coopératif d'auto-édition.



RÉSERVE
ICI!



1

Réserver une plage horaire et se rendre au PrintLab

Le PrintLab se situe au -1, local M-11. Il est accessible durant les permanences assurées par des étudiants qui ont pour mission de vous épauler dans la bonne utilisation des machines. Ces permanences, 5 demi-journées tous les jours de la semaine, sont affichées sur la porte du local et accessibles via l'agenda en ligne via le TIMIFY en **QR code ci-contre**. Pour des raisons évidentes liées aux conditions sanitaires actuelles **l'accès au PrintLab est conditionné par une réservation individuelle préalable**. Le PrintLab est également ouvert aux professeurs, il peut être réservé pour mener à bien des projets d'atelier, **le nombre d'étudiants est alors limité à 12 en respectant le placement lié aux chaises disponibles**. Il s'agit également de réserver via le lien TIMIFY.

Conditions d'accès

Toutes les machines sont confiées au bon soin des utilisateurs, il s'agit de respecter ce matériel précieux et de suivre les instructions d'utilisation communiquées afin de garantir l'efficacité de la structure de production. Nous attirons également l'attention sur un point important : l'accès au PrintLab nécessite des fichiers prêts à l'impression, le PrintLab n'a pas pour mission de donner les outils nécessaires à la préparation des fichiers. Les ordinateurs ne servent qu'au pilotage des machines d'impression.

2

3

Les modes d'impression au M-11 PrintLab

- un duplicopieur Riso (tons directs);
 - une imprimante jet d'encre haut volume Comcolor Riso (quadrichromie);
 - un traceur jet d'encre pour les grands formats (quadrichromie).
- Ces trois modes d'impression nécessitent une initiation particulière qui sera dispensée au préalable (ex. dans le cadre d'un cours) ou communiquée sur place par un étudiant gérant la permanence.
- le parc machine est complété par un copieur laser (quadrichromie).

Les modes de façonnage au M-11 PrintLab

- un massicot électrique avec système de protection permettant une découpe précise sur des volumes épais ;
- une agrafeuse à pédale pour les piqûres à cheval et à plat précises ;
- une plieuse / raineuse mécanique pour des plis réguliers ;
- une encolleuse à dos carré-collé manuelle.

Ces quatre modes de façonnage nécessitent une initiation particulière qui sera dispensée au préalable (ex. dans le cadre d'un cours) ou communiquée sur place par un étudiant gérant la permanence.

- le dispositif est complété par un traceur de découpe pour les grands formats (affiches en quadrichromie et plans en tracés noir)

4

5

Les modes de numérisation des fichiers

- Un scanner A3 professionnel est disponible.
- La Comcolor Riso dispose d'une fonctionnalité de scanner mais la priorité d'utilisation de cette machine doit rester l'impression.

Le papier

Des rames de papier sont disponibles à l'achat pour les usages individuels. Les utilisateurs peuvent apporter leur propre papier en vérifiant au préalable leur conformité d'usage avec le mode d'impression utilisé auprès d'un responsable de la permanence. En cas de projet d'atelier nécessitant un grand volume de papier (publication collective, workshop...) des achats spécifiques doivent se faire via les professeurs encadrant le projet.

6

7

La facturation

L'usage des machines d'impression est payant, celui des outils de façonnage est gratuit. Les tarifs pratiqués restent démocratiques et bien inférieurs à ceux pratiqués par des prestataires commerciaux.

Un système de facturation est prévu afin de payer vos impressions :

- avant chaque impression il vous est demandé d'effectuer un relevé de compteur à l'aide d'une fiche spécialement conçue pour chaque machine. Ce relevé servira à établir une facturation ;
- le ou la responsable de la permanence est chargé.e d'encoder vos relevés afin de calculer votre devis ;
- vous pourrez vous acquitter de votre facture uniquement par paiement électronique avant d'emporter vos impressions.

Bienvenu·e au M-11 PrintLab !

Marc Streker, Danielle Leenaerts
et l'équipe du PrintLab

Pour toute question :

printlab@stluc-esa-bxl.org